

19 novembre Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants

La Fondation Sommet Mondial des Femmes : Femmes et enfant d'abord (FSMF) a lancé en 2000 la Journée Mondiale pour la Prévention des Abus envers les Enfants. Cette journée est célébrée chaque 19 novembre en synergie avec la journée des droits de l'enfant (20 novembre), a pour objectif de mettre en évidence le problème des abus ainsi que la nécessité d'intervenir de toute urgence par la diffusion de programmes de prévention.

Les abus et l'exploitation des enfants (notamment au niveau sexuel) constituent un problème universel et alarmant. Une attention accrue ainsi que des mesures efficaces et soutenues de prévention et de protection sont nécessaires, que ce soit au niveau familial, local, national ou international.

Après une longue tradition du silence, les abus sexuels dont sont souvent victimes les enfants font de plus en plus l'objet de révélations, occupant une place éminente sur la scène publique et politique.

Les Gouvernements et les organisations de la société civile doivent jouer un rôle actif dans la promotion et le respect des droits de l'enfant (énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, articles 19 et 34 *)

Art. 19 / Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

Art. 34 / Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. A cette fin, les Etats prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher (...)

Agir chaque année

Malgré les nombreux acquis réalisés au profit de l'enfance au cours de ces trente dernières années, les droits de l'enfant continuent de subir des atteintes dans de nombreuses régions, avec la persistance de l'exploitation économique des enfants et tous les préjudices physiques, psychologiques et sociaux qui en découlent, en plus des épreuves et des situations dramatiques dans lesquelles se retrouvent les enfants en période de conflits armés et les diverses formes de désespoir et de souffrance qu'ils éprouvent du fait de la propagation de la pauvreté, de la famine, des fléaux et des endémies.

Sur tous les continents

De nombreuses associations défendent aujourd'hui la cause des enfants, et nous vous invitons à découvrir le site de l'APSEC, qui se propose de fournir une aide à l'enfance cambodgienne et chinoise et milite activement pour la prévention des abus envers les enfants.

Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale;
Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales;
Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique;
plus d'un million d'enfants sont amenés de force sur le marché du sexe.

Presque chaque jour de nouveaux cas d'abus et de maltraitance envers les enfants, auxquels des employés d'institutions internationales respectées se sont également trouvés mêlés.

L'augmentation des mesures préventives, l'amélioration des techniques de protection, la sensibilisation de l'opinion publique et l'encouragement des dénonciations nous apparaissent clairement comme la manière la plus intelligente et efficace d'aborder le problème.

250 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent

100 millions accomplissent des travaux pénibles et dangereux

3 millions d'enfants, en majorité des filles, sont victimes d'exploitation sexuelle

121 millions d'enfants d'âge scolaire qui restent en dehors de l'école.

Un site à visiter : www.grandirensecurite.com